

Voiture de tourisme Jeu de construction	Marque SWISS BUGGY	Type (*)	Fiche d'homologation n° CH <u>0722 01</u>
--	------------------------------	--------------------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "SWISS BUGGY" à l'arrière du vhc. et s. plaquette du constructeur

(Type du moteur = (*) s. plaquette constructeur, à gauche, à l'avant sur paroi intérieure

Numéro du châssis frappé à l'avant à gauche s. traverse et s. plaquette du constructeur

Signe d'identification du moteur frappé " (*) " s. bloc-moteur, sous support de la dynamo

Constructeur du jeu de transformation : SYMTO-BAU, HAUSIN & Co., WURENLOS/AG

CHASSIS Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>s. roues arr.</u> Direction <u>à gauche</u> Assistance <u>-</u> Frein de service <u>Hydraulique, 1 circuit, exp.int. s. toutes les</u> Frein auxiliaire <u>Méc. exp.int. câble, (roues</u> Frein stationn ^t . <u>s. roues arrière</u> Frein pr. rem. <u>-</u> Transmission <u>Méc. tte synchronisée</u> Nombre vit. <u>4</u> Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>-</u> Vitesse max. <u> </u> km/h	MOTEUR Genre <u>à cyl. opp.</u> Temps <u>4</u> Marque <u>V W</u> Carbur. <u>B</u> Type <u>(*)</u> Position <u>à l'arrière</u> Nombre cyl. <u>4</u> Alésage <u> </u> Course <u> </u> Cylindr. <u> </u> cm ³ CV-Impôt <u> </u> CV-pulss. <u> </u> () à <u> </u> t/m Refroidissement <u>Air</u> Bruit <u> </u> dB () à <u> </u> t/m Amortissement bruit <u>2 pots "RESA"</u> <u>300 x 160 x 115 mm</u>
--	---

CARROSSERIE Forme Ouvert avec capote Nombre portes -
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	AR
	Diam. braquage	G	DR
Empattement	<u>2000</u>	/	/
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>3100</u>		
Largeur	<u>1630</u>		
Hauteur	<u>1460</u>		
Porte à faux	AV <u>440</u>		
	AR <u>660</u>		
	lat. <u> </u>		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>220</u>	<u> </u>	<u>360</u>	<u>580</u>
	<u>80</u>	<u> </u>	<u>200</u>	<u>280</u>
Poids total	<u>300</u>	<u> </u>	<u>560</u>	<u>860</u>
Garantie fabr.	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u>900</u>
Dimens. pneus	<u>165 HR 15</u>	<u> </u>	<u>GR 70 HR 15</u>	<u> </u>
Charge p. essieu	<u>680(1.3)</u>	<u> </u>	<u>1360</u>	<u> </u>
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	<u> </u>			<u> </u> kg

EQUIPEMENT

Équipement électrique _____ V

Feux de route 2/HELLA (K11007) Avertisseur optique _____
 Feux de croisement 2/ do. Feux de position _____
 Feux de gabarit _____ j _____
 Avertisseur 1/électrique (1 ton) Niv. sonore _____
 Essuie-glace 2/électriques Lave-glace _____
 Feux arrière 2/ R (E) K33238 Catadioptrés _____
 Feux stop 2/ S1 (E) K33238 Feux de recul _____
 Eclair. plaque contr. 1/ au centre Plaque forme haute/oblongue _____
 Rétroviseur 1/int. 1/ext. Indic. vitesse _____
 Indic. direction clign. 4/av. lampe-témoin
 AV o=HELLA K 12716 AR o= 2 a (E)
 Avert. clign. _____ (K 33238)
 Feux complémentaires : _____

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type SWISS BUGGY (*)
 Chassis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 0722 01
 Forme de la carr. Ouvert avec capote
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 4 (2 avant)
 Poids à vide 580 Carburant B
 CV (*)
 Charge utile _____ Cylindrée (*) cm³
 Poids total 900 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: N° de châssis du vhc. expertisé : 70.00.517 et

*) Variantes de moteur identiques avec la désignation du type : 70.00.518

1200 / 30)
 1200 / 34)
 1300 / 34)
 1500 / 44)

Il faut procéder aux mesures du bruit lors de l'immatriculation
 du véhicule.

DIRECTIVES DE CONSTRUCTION et CONDITIONS, voir
CARTE COMPLEMENTAIRE I

Lieu et date de l'expertise

BERNE, 11.6/29.6/27.8.1970

La commission d'expertise

Voiture de tourisme
jeu de constructionMarque
SWISS BUGGYType
(voir carte de base)Fiche d'homologation n°
CH 0722 01FICHE COMPLEMENTAIRE I.Directives de transformation :

1. Il y a lieu de procéder aux modifications du châssis selon les directives du 27.8.70 de la firme SYNTO-BAU, Hausin + Co, Würenlos / AG.
2. Il ne peut pas être utilisé un châssis ayant subi un accident pour une telle transformation.
3. Les directives évoquées sous chiffre 1 doivent être remises aux maisons effectuant de telles transformations, à l'intention des autorités d'admission compétentes.

Jeu de transformation livré par la firme SYNTO-BAU:

- carrosserie y compris le dispositif d'éclairage complet, selon fiche d'homologation, y compris le pare-brise
- supports de la carrosserie et fixation du réservoir de carburant
- 2 longerons angulaires
- arceau de protection avec capote
- jantes et pneumatiques avant et arrière, selon fiche d'homologation
- sièges berceau de 380 mm de largeur intérieure
- courroies de sécurité, forme bretelles KANGOL CH 707E05 avec dispositif d'ancrage.
- bavettes pare-boue pour l'arrière, selon art. 25, 5ème al. OCE
- dispositif d'échappement
- armatures complètes - extincteur - 2 miroirs rétroviseurs
- defroster pour véhicules avec parois latérales

Conditions :

1. Les véhicules ne peuvent pas être expertisés par des entreprises de la branche automobile, selon l'art. 82, al. 2 de l'OCE (mesures du niveau sonore, variantes des moteurs).
2. Les véhicules qui n'ont pas été transformés par la maison SYNTO BAU, Hausin & Co, doivent être expertisés par les autorités cantonales compétentes avant et après le montage de la carrosserie.
3. La maison procédant à la transformation doit fournir une garantie écrite concernant la bienfaisance du travail accompli aux autorités compétentes d'admission.

La Commission d'homologation

Remplace la carte complémentaire I du 27.8.70
Conditions pour l'admission à la circulation

Complément du 12.3.73 - Ck-

Nouveau constructeur à partir du 1.8.72

Fahrzeugbau AG

Industriestrasse, 8112 Otelfingen

Ck

Voiture de tourisme
jeu de constructionMarque
SWISS BUGGY

Type

Fiche d'homologation n°
CH 0722 01FICHE COMPLÉMENTAIRE II.Complément du 7.5.73 - Mi

Variante de pneus: AV = 165 SR 15 4 PR charge = 1040 kg (2,4)
185 SR 15 4 PR charge = 1230 kg (2,5)
185 HR 15 4 PR charge = 1230 kg (2,5)
AR = GR/70 VR 15 4PR charge = 1470 kg (2,4)
ER/70 VR 15 4PR charge = 1270 kg (2,2)